

FRO ME

**FÉDÉRATION RÉGIONALE DES OSBL D'HABITATION
DE LA MONTÉRÉGIE ET DE L'ESTRIE**

**Rapport d'activités 2016
Seizième assemblée générale annuelle**

Mot de la présidente et du directeur

Des gains et des défis

Après plus de 20 ans d'abandon des ménages démunis par le gouvernement fédéral et de réductions de financement dans le développement d'unités Accès-Logis depuis 2015 par le gouvernement du Québec, l'année 2017 commence avec des nouvelles encourageantes et un réinvestissement des deux paliers de gouvernement dans la construction d'unités de logements sociaux et abordables.

À la suite d'une année de consultation importante de la SCHL à laquelle notre mouvement et la FROHME ont participé avec engagement et sérieux, le gouvernement du Canada a annoncé un plan d'investissement de 11,2 milliards de dollars sur 11 ans pour le logement abordable et le maintien des 1,7 milliard annuel dépensé actuellement. Maintenant que les sommes sont annoncées, la SCHL prendra encore quelques mois à définir de nouveaux programmes grâce à de nouvelles consultations auprès de ses partenaires.

Le gouvernement du Québec a procédé de la même manière avant d'annoncer des réinvestissements dans le développement d'unités Accès-logis avec la tournée de l'adjoint parlementaire à l'habitation, Monsieur Norbert Morin. Nous avons assuré une présence importante lors des passages à Longueuil et à Sherbrooke. La consultation avait pour objectif de relever les difficultés du programme Accès-Logis et du réseau de soutien et des partenaires. Si le rapport relève les difficultés du programme, il n'apporte pas de solutions concrètes afin d'améliorer le programme. L'amélioration du programme devrait déboucher par de nouvelles consultations auxquelles nous participerons également. De notre point de vue, les difficultés du programme se résument principalement aux coûts de construction admissibles et aux mesures d'austérité à la Société d'habitation du Québec qui fonctionne avec un personnel insuffisant malgré un surplus de 24 millions de dollars.

Nous devons également relativiser les investissements fédéraux avec les investissements qui seront faits durant la même période pour le logement privé d'environ 90 milliards. Les militants des Comités-logement qui ont effectué un travail extraordinaire pour obtenir ces gains et notre mouvement devront être vigilants afin que les sommes investies dans les logements abordables soient au bénéfice de propriétés collectives et n'aillent pas stimuler les gains en capital et les coûts de loyer des propriétaires privés à but lucratif.

Régionalement, la Fédération peut être fière des gains obtenus pour le soutien communautaire en logement social. Après 10 ans de représentation auprès du réseau de la santé et des services sociaux, la Fédération a enfin obtenu la mise sur pied d'un comité de suivi de l'application du Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social. Une première rencontre aura lieu en mai.

Finalement, on ne peut qu'être déçu de la réponse du gouvernement du Québec suite aux mobilisations du mouvement communautaire en 2016. Le sous-financement a obligé la FROHME à réduire ses services auprès des personnes les plus démunies et abolir un poste à temps complet. Nous inviterons nos membres à prendre des décisions importantes pour la prochaine année afin d'obtenir justice au prochain budget.

Durant les dernières années la Fédération a soutenu de façon importante son Réseau national et interpellé régulièrement les Élus de l'Assemblée nationale et de la Chambre des Communes. Nous avons ainsi contribué à influencer positivement les 2 paliers de gouvernement. Pour la prochaine année, le Conseil d'administration vous propose d'augmenter nos représentations auprès des élus locaux et d'évaluer les besoins de concertation locale pour nos membres. Nous souhaitons ainsi influencer de façon constructive la mise en place des mesures annoncées. Le soutien à nos membres sera aussi une priorité.

Finalement, nous tenons à remercier l'équipe de travail de la FROHME, Isabelle, Catherine, Chantal, Natacha, Ivelina, Claude, Véronique pour leur travail d'un grand professionnalisme et le conseil d'administration de la Fédération pour leur implication de la dernière année.

Martin Bécotte, directeur

Lise Roy, Présidente

Conseil d'administration bénévole 2016

Le conseil d'administration de l'année qui s'est écoulée s'est réuni à quatre (4) reprises et était composé des membres suivants au 31 décembre 2016 :

François Giguère	Société locative d'investissement et de développement social
Manon Bourdages	Habitations de la Vallée des Tisserands
Lise Roy	Entrée chez soi Brome-Missisquoi
Jean-Paul Poirier	Habitations Saint-Damase
Johanne Beaulac	Habitations La Gaillarde
Louise Colas Tessier	Habitations La Gaillarde
Germaine Raymond	Habitations du Vieux La Prairie

Comité Exécutif

Au 31 décembre 2016, le comité exécutif était formé des personnes suivantes :

Lise Roy	Présidente
François Giguère	Vice-président
Manon Bourdages	Secrétaire
Jean-Paul Poirier	Trésorier

Membership de la FROHME

Au 31 décembre 2016, la FROHME comptait quatre-vingt-quatre (84) membres, dont cinquante-huit (58) membres participants et vingt-six (26) membres associés. Cinq (5) nouveaux OSBL d'habitation ont adhéré à la Fédération en 2016.

Équipe de la FROHME en 2016

Isabelle Houde	Technicienne comptable
Catherine Doiron	Gestionnaire
Ivelina Nikolova	Gestionnaire
Claude Sirois	Gestionnaire
Chantal Larochelle	Responsable de l'entretien des immeubles
Véronique Rivet	Intervenante sociale au soutien communautaire
Joanie Gravel	Intervenante sociale au soutien communautaire
Martin Bécotte	Directeur
Natacha Arruda	Adjointe administrative

Bénévoles de la FROHME au 31 décembre 2016

La Fédération peut compter sur une équipe de bénévoles qui assure les sélections pour le comité conjoint de sélection. Cette équipe est nommée par les membres en assemblée générale des organismes qui participent au comité conjoint de sélection. Ils se réunissent une fois par mois pour traiter les demandes du mois en court.

Madame Nathalie Légaré
Madame Claire Lafond
Madame Lucy Gasgrain
Monsieur François Trudeau
Madame Francine Daniel
Madame Diane Beaudoin
Madame Natella Ferdinand



(Fête des bénévoles OSBLH du Roussillon)

Rappel des grandes lignes du plan d'action 2016

- 1 Regrouper, promouvoir et défendre les intérêts des organismes sans but lucratif d'habitation de la Montérégie ;
- 2 Étendre l'utilisation des services-clés à de nouveaux OSBL et maintenir leur utilisation par les usagers réguliers ;
- 3 Poursuivre le support aux membres ;
- 4 Consolider le membership actuel ;
- 5 Maintenir à jour et diffuser l'information disponible concernant notre mouvement et l'habitation sociale ;
- 6 Promouvoir le développement de logements sociaux et assurer la pérennité des logements sociaux sur notre territoire.

Soutien communautaire en Logement social

Comme membre et représentant de la Coalition pour le droit au logement de l'agglomération de Longueuil, nous avons rencontré en juin, l'attachée politique de comté du ministre Gaétan Barrette sur la question du soutien communautaire en

logement social et la non-application du Cadre de référence par le réseau de la Santé en Montérégie.

La Fédération a rencontré les C.A. des 3 CISSS Montérégie avec ses membres. À la suite de nos demandes, les trois directions se sont rencontrées pour discuter de la question et ont accepté de créer un comité de suivi de l'application du Cadre de référence sur le soutien communautaire en Montérégie afin de faire l'inventaire des projets actuels, le bilan des besoins et les modes d'attribution des ententes suite à l'augmentation du financement. Afin de faire notre propre analyse, six (6) demandes d'accès à l'information ont été faites dans les quatre (4) CISSS afin de valider l'application du Cadre du soutien communautaire. Après dix (10) ans d'intervention à répétition de la Fédération et de ses membres, la mise sur pied de ce comité et la reconnaissance de la FROHME comme partenaire et représentant du milieu par le Réseau de la santé sont une victoire importante pour nous. Nous avons également rencontré le personnel responsable du dossier dans le CISSS Montérégie-Est et le CISSS Montérégie Ouest. Le travail de mobilisation avec nos membres reste à faire en Estrie pour obtenir des gains également.

À notre demande, plusieurs membres ont fait parvenir des lettres pour demander qu'une partie de l'argent neuf en soutien à domicile soit appliqué en SCLS comme le permet la directive ministérielle. Malheureusement, seulement le CISSS Montérégie-Ouest a accepté d'attribuer 25 000 \$ dollars selon cette formule.

Finalement, grâce à son travail de recherche et de représentation, la Fédération a obtenu que le CISSS Montérégie-Ouest recule sur sa décision de couper les services de soutien communautaire auprès d'un immeuble de seize (16) logements pour personnes handicapées.

Lutte unitaire du Communautaire

Comme pour l'année 2015 la Fédération a maintenu son implication dans la lutte du milieu communautaire pour obtenir un réinvestissement dans les services publics et la mission des organismes communautaires. Nous sommes membres du comité de coordination pour la Montérégie avec neuf (9) autres organismes régionaux. La Fédération a également renouvelé sa décision de déléguer son directeur comme représentant du Réseau québécois des OSBL d'habitation au conseil d'administration du Réseau québécois des organismes d'action communautaire autonome.

La Fédération a participé au mouvement de grève du communautaire en novembre 2016 qui a connu un succès médiatique. Nous avons fermé nos bureaux les 8 et 9 novembre et participé à l'action régionale du



9 novembre dans la MRC Roussillon.

Sur la question du financement à la mission des organismes communautaires et de la Fédération, nous avons rencontré durant l'année huit (8) députés de la Montérégie et de l'Estrie ainsi que deux cadres de la SHQ.

Projet de Loi 83 et Fonds québécois d'habitation communautaire

La loi 83 a été adoptée. Suite à d'importantes représentations du RQOH, le projet de loi a été modifié afin d'ajouter que les sommes du FQHC seront gérées par la SHQ en partenariat avec les représentants d'organismes contributeurs. Les modalités de gestion et d'utilisation des contributions des organismes restent à être définies par un décret ministériel. Notre Réseau national siège sur le comité devant conseiller le ministre et la SHQ devant définir ces modalités. Le RQOH représente ses membres sur ce comité dans l'objectif d'assurer la pérennité de leurs projets et de réduire les coûts d'utilisation des sommes.

Consultation nationale de la SHQ

Sherbrooke le 25 septembre

La FROHME a participé avec ses membres ; Les Habitations Hestia, L'Accueil-Notre-Dame, Les Habitations l'Équerre et Tremplin 16-30 Sherbrooke à la consultation de la SHQ sur sa nouvelle approche en habitation à Sherbrooke le 25 septembre. Alors que 10 500 ménages dans la région métropolitaine de Sherbrooke paient plus de 50 % de leurs revenus pour se loger, des propriétaires privés et des représentants de la CORPIQ sont venus dénoncer la compétition déloyale de l'État par le financement de logements sociaux. Une représentante de la CORPIQ a ajouté que les logements sociaux devaient être gérés par le privé. Ce à quoi notre directeur a répondu que le rôle de l'État était de garantir le droit au logement et non le droit de faire des affaires, que le marché privé ne répondait clairement pas aux besoins de logement des Québécois et que 227 000 québécois payaient plus de 50 % de leurs revenus pour se loger. De plus, il a relativisé l'aide gouvernementale en rappelant que la SCHL soutenait avec 1000 milliards de dollars le marché privé par ses programmes de garanties et de prêts aux banques afin de financer des hypothèques, relativement au 3 milliards investis annuellement par les deux paliers de gouvernements. Il a finalement souligné que les projets de logements sociaux étaient en majorité gérés par les bénévoles. La Fédération en a profité pour proposer des modalités de financement des programmes de logements sociaux via des obligations qui permettraient de réduire grandement les coûts de financement des projets.

Longueuil le 25 novembre

(Consultation de la SHQ à Longueuil)



La FROHME a partagé, avec les représentants de la SHQ, les données d'un portrait inquiétant en Montérégie : 22 180 ménages dépensent plus de 50 % de leur revenu dans le paiement de leur loyer. De plus, 8125 ménages vivent dans un logement surpeuplé. Il est urgent de permettre à ces personnes et familles d'accéder à un lieu de vie décent et permanent, en construisant de nouveaux logements communautaires.

En plus de faire valoir l'impact positif pour l'économie du Québec de la construction de logements sociaux, les représentants des OSBL d'habitation ont démontré

l'importance de financer la mission des Fédérations régionales et du RQOH en citant l'exemple de travail de représentation des Fédérations et du Réseau dans le dossier de la certification des résidences pour personnes âgées qui ont évité la fermeture de plusieurs petites résidences et la démission massive d'administrateurs. La Fédération a également cité le rapport du RQ-ACA *Les organismes d'action communautaire autonome : entre engagement et épuisement*, il a précisé qu'actuellement, ni la lettre, ni l'esprit de la Politique gouvernementale en matière d'action communautaire, adoptées en 2001, ne sont respectés par la SHQ.

Finalement, les difficultés sur le terrain dans l'application du Cadre de référence sur le soutien communautaire ont été soulignées.

Consultation de la SCHL et du Ministre Duclos

La FROHME a participé avec des membres à la consultation publique pour mettre en place une Stratégie nationale sur le logement à l'invitation des députés libéraux fédéraux et de l'honorable Jean-Yves Duclos, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social.

La Fédération a mentionné aux élus que la manière la plus économique et durable de loger ces ménages était la construction de logements sociaux. La Fédération a rappelé que 80 % des organismes sans but lucratif d'habitation en Montérégie pourront, pour plusieurs décennies encore, soutenir les ménages à faibles revenus en offrant des logements de qualité et abordables bien que le gouvernement ne les soutienne plus financièrement. La mission de ces organismes n'étant pas de faire des profits ou de spéculer sur des gains financiers de leurs immeubles, contrairement aux promoteurs privés. Nous avons rappelé que le rôle du gouvernement est d'assurer le droit au logement des Canadiens et non de financer le secteur privé qui était déjà soutenu par 8,5 milliards de dollars en crédits d'impôt et 967 milliards de dollars en assurance prêt hypothécaire et soutien aux banques de la SCHL. Ce soutien a grandement contribué à l'augmentation des prix du marché immobilier et des coûts de logement.

Se maintenir au sein des regroupements spécifiques aux intérêts de nos membres

Durant la dernière année, la Fédération a maintenu sa participation auprès des regroupements suivants;

- Réseau québécois des OSBL d'habitation du Québec (**RQOH**) ;
La FROHME préside le conseil d'administration
- Front d'action populaire en réaménagement urbain (**FRAPRU**) ;
- Coalition pour le droit au logement de l'agglomération de Longueuil ;
La FROHME est membre du Comité d'organisation et représente la coalition auprès de des CISSS et l'agglomération
- Corporation de développement communautaire de Roussillon ;
- Comité de médiation citoyenne en logement social de Châteauguay ;
- Table régionale des organismes communautaires de la Montérégie **TROCM** ;
La Frohme soutient la TROC-M comme antenne régionale de la Lutte unitaire du commuanutaire
- Table en logement social de Sherbrooke ou autres tables régionales.

Services

Gestion

La Fédération a offert des services de gestion à vingt (20) de ses membres en 2016. Deux nouvelles ententes de gestion ont été signées en 2016. En utilisant ces services, ils peuvent compter sur une équipe d'une grande expertise et une connaissance approfondie des programmes. La FROHME offre à ses membres une alternative aux gestionnaires privés et à temps partiel assurant une plus grande stabilité.

Unité mobile d'entretien et de réparation en logements sociaux – UMERLS

La Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie (FROHME) en partenariat avec la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (**FOHM**) ont poursuivi le développement de l'UMERLS.

Une fois de plus, l'UMERLS a connu une croissance importante de ses activités avec 468 000 \$ de revenus à sa troisième année et un premier léger surplus de 4 000\$. En date du 31 mars, l'UMERLS avait déjà atteint le chiffre d'affaires de l'année se terminant en juin 2016.



Sélection des locataires

La Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie assure un service d'inscription et de guichet unique des requérants de logements sociaux en OSBL d'habitation depuis 2006. Ce service permet aux personnes démunies de faire une seule demande d'inscription pour plusieurs OSBL d'habitation dans la MRC Roussillon. Ce service permet également d'attribuer des logements à loyer modique et non subventionné rapidement après le départ d'un locataire, réduisant ainsi les pertes locatives et en maximisant la mission de nos membres. Notre expertise et le système mis en place sont selon nous uniques au Québec. Les demandeurs ont la possibilité d'être informés en temps réel de leur rang et de faire une demande de logement subventionné et non subventionné pour plusieurs projets, programmes et municipalités.

Malgré que les Offices municipaux d'habitation reçoivent du financement pour traiter les dossiers des demandeurs et la FÉCHIMM reçoit un financement important depuis plusieurs années pour gérer une liste unique des projets au déficit d'exploitation, la FROHME assume cet important service utilisé par les personnes démunies et les intervenants locaux depuis plus de 10 ans.

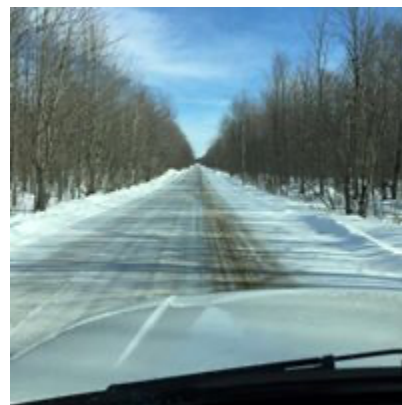
Nous avons traité 287 dossiers en 2016. Il y a en ce moment sur notre liste 145 demandeurs admissibles et pondérés pour un logement à loyer modique et 306 demandeurs pour un logement non subventionné.

À la suite d'une importante réduction de la contribution du secteur et face à l'incertitude du financement actuel du réseau de partenaires de la Société d'habitation du Québec, la Fédération n'a pas d'autres choix que de mettre fin au service et d'abolir en partie le poste de l'employée attitrée à ce service et de réduire les heures d'accès au service. Nous avons dû également augmenter de 100 % la contribution des membres qui utilise le service.

Avec un large appui de nos membres, nous avons fait une demande d'aide financière à la SHQ afin de maintenir le service. La SHQ a refusé malgré un surplus de 24 millions. Nous avons également demandé un soutien du bureau de monsieur Pierre Moreau et Monsieur Martin Coiteux. Nos demandes sont malheureusement restées sans retour.

Formations

Après une importante tournée de formations sur son territoire à l'automne 2015, la Fédération a présenté l'outil de préparation de fin de convention auprès de seize (16) de ces membres et accompagné deux membres dans la préparation de leur fin de convention. Quatre organismes membres ont reçu ce support depuis le début de l'année.



Support

(La FROHME dans tous les coins de son territoire)

La Fédération a supporté trois membres en difficultés en participant aux rencontres du conseil d'administration et en les supportant dans leur redressement et leurs conflits des membres du C.A. durant quelques rencontres.

Les services offerts à nos membres

- Préparation et animation de réunions et d'assemblées générales;
- Révision des règlements et politiques;
- Gestion des requérants;
- Organisation et animation de séances de formations;
- Programme d'assurances;
- Groupe d'achats;
- Programme d'efficacité énergétique;
- Conseils et soutien à la gestion;
- Conseils pour la Régie du logement;
- Conseils concernant les aspects légaux de la gestion d'OSBL d'habitation (Convention d'exploitation, règles d'attribution des logements, loi sur les compagnies, Régie du logement, règlements généraux).

Les services de soutien à la gestion de la Fédération comprennent :

Soutien à la gestion organisationnelle :

- Préparation et animation des réunions;
- Soutien à la révision des règlements et politiques;
- Communication corporative.

Soutien à la gestion financière :

- Gestions des baux;
- Gestion des loyers impayés;
- Recours à la Régie du logement;
- Préparation du budget;
- Analyse des états financiers.

Soutien à la gestion immobilière :

- Visite annuelle de l'ensemble des logements;
- Recommandation sur la nature des travaux à effectuer;
- Obtention des soumissions ou des estimations pour les travaux à effectuer;

- Réparations jugées nécessaires au bon maintien de l'immeuble et du mobilier;
- Programme d'entretien préventif;
- Suivi du calendrier des travaux;
- Mise à disposition de listes de sous-traitants, référence de compagnies;
- Information des responsables de la corporation de tout événement lié à l'immeuble et porté à sa connaissance;
- Formation en entretien préventif.

Tenue de livres :

Le volet (administration) fournit le logiciel Comptable et comprend la comptabilité, la préparation des livres comptables pour la vérification et l'ajustement mensuel du registre des loyers.

Le volet (formation) inclut la trésorerie en OSBL d'habitation, la gestion des baux, la réalisation des impôts fonciers, les politiques de dépenses, la compréhension des documents de structure financière.

Soutien communautaire :

La Fédération est signataire de trois (3) ententes avec le CISSS Montérégie-Ouest nous permettant d'offrir du soutien communautaire aux locataires de neuf (9) OSBL d'habitation, **soit**:

- Coordination et soutien à la vie collective;
- Accompagnement auprès des services publics;
- Écoute, référence et information;
- Gestion de conflits/soutien psychosocial;
- Soutien aux comités de résidents, de bénévoles.

Achats regroupés

Grâce au Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH), les ententes conclues avec différentes entreprises sont maintenues. Les OSBL-membres y ont accès par le biais du Club privilèges, et de la carte qui y est associée. Plusieurs rabais sont accessibles chez **Bétonel** (peinture et accessoires), **Fonds en efficacité énergétique de Gaz Métropolitain** (chauffage), **SEKOIA** (assurances), **Rona** (quincaillerie), **J'ai un plan** (Caisse d'Économie solidaire), **JD Paré Électrique** (fournitures électriques), **Employeur D Desjardins** (service de paie) **Commerce solidaire**.

Les OSBL d'habitation membres de la FROHME;

1. A.Q.D.R. La Prairie Rive-Sud-ouest
2. Action Intégration en Déficience Intellectuelle
3. Appartements le Tournant Inc.
4. Arc-en-ciel
5. Association d'habitation de la région du Lakeshore
6. Association pour l'intégration en Résidence de l'Estrie (AIRE)
7. Auberge sous mon toit
8. Centre de transition Perceval
9. Centre Louis-Olivier Dufault Inc.
10. Clé sur la porte
11. Comité des résidences de Weedon
12. Complexe Soleil de St-Joseph de Sorel
13. Corporation d'habitation de Beloeil Inc.
14. Corporation d'habitation des Deux Coteaux
15. Corporation des Habitations Vétérans de la Rive-Sud
16. Corporation des Manoirs de la Châteauguay
17. Domaine les Chutes de Roxton Inc.
18. Entrée Chez soi Brome-Missisquoi
19. Habitat Pierre-de-Saurel Inc.
20. Habitation Aux Baux Soleils
21. Habitations de la Vallée des Tisserands
22. Habitations de Taillon Inc.
23. Habitations des Tisserandes
24. Habitations Hestia
25. Habitations l'Équerre Inc.
26. Habitations La Petite Prairie
27. Habitations la Rémoise
28. Habitations Logis-Ciel
29. Habitations Paul Pratt
30. Habitations Philomène
31. Habitations Rive Ste-Catherine
32. Habitations Saint-Damase
33. Habitations Saint-Maxime
34. Habitations Sambault
35. Habitations TCC Montérégien
36. Habitations Trilogis Saint-Constant
37. Handi-Logement du Haut-richelieu Inc.
38. Hébergement la C.A.S.A. Bernard Hubert
39. Hébergement Magog-Orford Inc.
40. Immeubles Bourg Champêtre Inc.
41. Immeubles Le Domaine de Saint-Liboire Inc.
42. Jeunes mères en action

43. L'Antre-Temps Longueuil
44. L'Élan des jeunes du Roussillon
45. La Cordée
46. La Résidence Emma Lajeunesse inc.
47. La Résidence Grandiose
48. La Villa La présentation
49. Les Habitations la Gaillarde
50. Maison alternative de développement humain (MADH)
51. Maison d'accueil de Valleyfield Inc.
52. Maison d'accueil le Joins-toi
53. Maison d'hébergement jeunesse Espace vivant Living room
54. Maison d'hébergement L'Égide
55. Maison d'hébergement R.S.S.M. (Maison Arc-en-Ciel)
56. Maison d'hébergement et dépannage Valleyfield
57. Maison du Goéland de la Rive-Sud Inc.
58. Maison H.D.P. Le Passant
59. Maison Jacques Ferron & Appartements Montérégie
60. Maison l'Alcôve Inc.
61. Maison l'Entre-Deux
62. Maison La Passerelle
63. Maison Le Baluchon
64. Maison le Point Commun
65. Manoir des Mille fleurs de Roxton Falls
66. Mountain View Project Inc.
67. Programme d'accessibilité logement Rive-sud (PAL)
68. Résidence Accueil Notre-Dame
69. Résidence Auguste Hébert
70. Résidence Balmoral Inc.
71. Résidence de la Seigneurie de Soulanges
72. Résidence Seigneurie du Tremblay
73. Résidences Edmond-Guillett Inc.
74. Société d'habitation Coteau-du-Lac
75. Société d'habitation Pointe-des-Cascades
76. SOLIDES
77. Transition pour Elles Inc.
78. Tremplin 16-30 Sherbrooke
79. Val-Bonheur de St-Nazaire Inc.
80. Villa Douville
81. Villa Rougemont Inc.
82. Villas des Monts de Sutton